

**Relevé de délibérations rectificatif du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 19 novembre 2024 – 9h, salle A2 102 - Pôle Sciences pour l'Ingénieur**

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élus : Adam Lenouali, Céline Million, Khanh Hung Tran, Amanda Martinez-Gil, Gérard-Pascal Piau, Pascal Pradeau, Badr Eddine Ratni, Géraldine Saint Surin.

Invités : Sophie Allard, Nathalie Jonglez de Ligne, Virginie Durand, Olivier Thuillas (jusqu'à 10h), Frédérique Gadot, Johann Petit.

Invité exceptionnel : Nicolas Bourbon (Vice-Président Égalité, Inclusion et Non-Discrimination).

Procurations : Bruno Serio donne procuration à Amanda Martinez-Gil. Philippe Forster donne procuration à Khanh Hung Tran. Denise Hirsch et Laurent Gallimard donnent procuration à Céline Million. A partir de 10h45, Olivier Polit donne procuration à Pascal Pradeau.

3. Compte-rendu de la séance du 8 octobre 2024 : vote

Aucune modification du compte rendu n'a été demandée en amont de la séance.

Vote : 12 pour.

4. Charges pour fonctions 2024-2025 : vote

Vote : 12 pour.

5. Procédure de Modification des Maquettes (PMM) et M3C spécifiques 2025-2026 : vote

Vote : aucune modification de maquette n'a été demandée pour la rentrée 2025, dans le cadre de la PMM 2025-2026. Le vote est donc annulé.

6. Tarifs de l'apprentissage 2024-2025 : vote

Le nouveau référentiel des niveaux de prise en charge (NPEC) relatif au décret du 5 juillet 2024 a été publié sur le site de France Compétences le 12 juillet 2024. Sur la base des NPEC de l'ensemble des branches, l'UFR SITEC propose d'appliquer les tarifs suivants :

- Licence Sciences pour l'Ingénieur : 7500 euros
- Master Génie Industriel : 8500 euros
- Master Métiers du livre et de l'édition : 8500 euros

Vote : 13 pour (la procuration d'Olivier Polit prend effet à compter de ce point).

7. Demande de ré-accréditation de la FIPméca : vote

Vote : 13 pour.

8. Composition du Conseil de Perfectionnement 2024-2025 du CMI-ATE : vote

Vote : 13 pour.

9. Avenant à la convention de partenariat entre le Musée de l'Air et de l'Espace (MAE) et le CMI-ATE : vote

Vote : 13 pour.

10. Liste des vacataires à habiliter : vote

Vote : 13 pour.

Fin de la séance à 11h40.